



# Communiqué de presse

Strasbourg,  
le 29 juin 2018

## COMITÉ DE PILOTAGE POUR LE PROJET DE LIAISON AUTOROUTIÈRE ENTRE GYE ET LA FRONTIÈRE LUXEMBOURGEOISE (A31BIS)

### VALIDATION DES SCÉNARIOS QUI SERONT SOUMIS À LA CONCERTATION PUBLIQUE

Jean-Luc Marx, préfet de la Région Grand Est, en présence des Préfets de départements, des élus concernés et des associations a réuni à Metz ce vendredi 29 juin 2018, le cinquième comité de pilotage de l'A31 bis.

Ce comité a permis de valider les scénarios qui seront soumis à la prochaine concertation publique. Les participants ont pu constater les fruits du travail réalisé de manière partenariale en application de la décision ministérielle du 12 février 2016, notamment s'agissant d'analyse multi-critères des variantes, et réagir sur le dispositif de concertation envisagé.

Le projet de liaison autoroutière A31 bis entre Gye (Meurthe-et-Moselle) et la frontière luxembourgeoise vise à réduire la congestion, améliorer la sécurité des usagers et accompagner le développement économique.

Depuis la décision ministérielle du 12 février 2016, 11 réunions des comités de suivi par secteurs, 3 réunions de l'observatoire des trafics et 5 comités de pilotage<sup>1</sup> organisés sous l'égide de Jean-Michel Stievenard, garant de la concertation, ont permis de débattre des orientations sur la poursuite du projet.

Les « assises de la mobilité » et notamment le travail du conseil d'orientation des infrastructures ont confirmé l'urgence et la nécessité d'inscrire ce grand projet à l'agenda. À cet effet, l'État, maître d'ouvrage du projet, s'appuyant sur les recommandations du garant, a défini des modalités d'information et participation du public pour partager, échanger et contribuer à la construction du projet avec le territoire et l'ensemble des parties prenantes jusqu'à l'enquête publique.

Service de la  
communication  
interministérielle

Mail : [pref-communication@bas-rhin.gouv.fr](mailto:pref-communication@bas-rhin.gouv.fr)

Tél. : 03 88 21 68 77

Twitter : @Prefet67 Facebook : Préfet de la région Grand Est

L'État à la suite d'un programme important d'études sollicitera l'avis du public sur les différents scénarios d'aménagement dans le cadre du projet A31 bis, dont :

- 4 options proposées pour le choix d'un fuseau de passage de la nouvelle liaison Richemont-Thionville-frontière luxembourgeoise réalisé selon le mode concessif ;
- 3 options proposées pour le choix d'un parti d'aménagement entre Toul et Dieulouard. Une option privilégiant l'aménagement sur place de l'A31 existante et deux options consistant en une liaison nouvelle en tracé neuf Toul-Dieulouard ;
- Les modalités de retraitement de l'infrastructure existante, que ce soit l'élargissement à 2 × 3 voies entre Augny-Fey et Bouxière-aux-dames ou des aménagements ponctuels, notamment au droit de certains échangeurs (Fey et Hauconcourt) en section centrale.

La concertation publique, nouvelle étape indispensable vers la déclaration d'utilité publique du projet, sera lancée cet automne.

#### **Dossier suivi par**

Direction régionale de  
l'environnement, de  
l'aménagement et du logement  
(DREAL)

#### **Contact presse**

Aurélie Contrecivile  
Tel : 06 73 85 16 45  
Mail : aurelie.contrecivile@bas-  
rhin.gouv.fr

Service de la  
communication  
interministérielle

Mail : [pref-communication@bas-rhin.gouv.fr](mailto:pref-communication@bas-rhin.gouv.fr)

Tél. : 03 88 21 68 77

Twitter : @Prefet67 Facebook : Préfet de la région Grand Est